Mis à jour le 28/10/2019

Type d'action

Le promoteur de l'action

FFCM - Fédération Française des Curistes Médicalisés

Territoire National

Responsable Jean-Pierre Grouzard (Président)
Telephone 06 83 27 22 80
Courriel ffcm@libertysurf.fr
Site Internet https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm
Adresse 2 Rue des Frères Rodriguez, Allonnes 72700, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association	Défense et représentation des curistes assurés sociaux (Thermalisme social et médicalisé en charge par l'Assurance Maladie)
Activités principales réalisées	Information des assurés sociaux (droits et santé), prévention secondaire, interventions et représentation devant les instances de l'Assurance Maladie (CPAM, CNAM) les ARS, les établissements et les professionnels du thermalisme (CNETh), européenne (EAPTC) et internationales (FEMTEC), participation à la littérature thermale, aide à la rédaction de recours amiables, conseil, etc.
	1300
Nombre de bénévoles	35
	National

Description de l'action	Présentation de la Charte du curiste et du questionnaire national de satisfaction des curistes. Diaporama laissant une place prioritaire au dialogue avec les participants (témoignages, questions-réponses), remise de documentation, prévention secondaire. Il s'agit d'aller vers les curistes assurés sociaux en cours de traitement dans les établissements thermaux de Néris-les-Bains (1 Et) et Vichy (2 Ets) pour remplir notre mission ponctuelle d'information à propos de la mise en place de la Charte du curiste et du Questionnaire national de satisfaction à l'intention des curistes assurés sociaux, ainsi que pour remplir notre mission habituelle de prévention secondaire portant pour l'essentiel sur les appellations exactes des soins thermaux, les temps de soins, le respect des prescriptions, les éventuelles effets secondaires (intolérances à certains composés thermaux comme le souffre et le CO 2 naturels dissous dans l'eau thermale), etc.
Thématiques associées à votre action	Accès aux soins / Aller vers / Cures médicalisées / Droits des malades
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	Néris-les-Bains / Vichy
	22/10/2019
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	L'action répond à la demande de nos adhérents de l'Allier et/ou qui effectuent leurs cures à Néris-les-Bains ou à Vichy. Il s'agissait d'informer les curistes de la mis en place depuis août de la Charte du curiste (Article 10-2 de la Convention Nationale Thermale (CNT) et du questionnaire national de satisfaction des curistes (article 9-1) de la CNT afin qu'ils s'approprient ces textes ayant valeur réglementaires.
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	Environ 100 personnes
Type de publics	Tous les publics
	Curistes

Qui sont les financeurs ?	Budget de l'association
	Urbain
Une évaluation a t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Procédés opératoires utilisés	Statistiques
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Oui
	La centaine de curistes présents sur l'ensemble des deux réunions, a permis une bonne information à propos de la mise en place de la Charte du curiste et du Questionnaire national de satisfaction, ainsi qu'une réelle opération de prévention secondaire portant pour l'essentiel sur les appellations exactes des soins thermaux, les temps de soins, le respect des prescriptions, les éventuelles effets secondaires (intolérances à certains composés thermaux comme le souffre et le CO 2 naturels dissous dans l'eau thermale), etc. Enfin 27 nouvelles adhésions à la FFCM ont été enregistrées.
	Edition ponctuelle
	Sur le site de votre association, Newsletters internes, Autres
	Tracts à l'entrée des établissements thermaux qui ont appelé à ces réunions. Affichages ciblés. Invitations aux associations de patients locales et régionales.
Durée prévue	1 jour
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	Réunion avec les bénévoles pour faire le bilan de ces réunions, bouche à oreille organisé avec les adhérents déjà en place pour annoncer la réunion, incitation faite aux curistes de livrer des témoignages de partager leur expérience devant le public rassemblé, incitation à relayer notre documentation papier à faire connaître notre site à l'issue de la réunion, etc.
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Affections neurologiques et musculaires / Maladies articulaires et rhumatismales / Maladies digestives
	Départementale

Où votre action se déroule-t-elle ?	Salles/espaces municipaux ou privés
	Non
	Non
	Non
	Aucun contrat
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils déjà validés ?	Oui
Merci de préciser les outils déjà validés	La Charte du patient hospitalisé
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils construits par vous ou votre association ?	Oui
Merci de préciser ces outils construits par vous ou votre association	Diaporama et informations sur papier créés par la FFCM et site Internet de la FFCM
Méthode retenue	Interne (auto-évaluation réalisée par votre association)
	Nombre de participants aux réunions (environ 100)
Quels sont les indicateurs de structure utilisés ?	Auto- évaluation avec les responsables du Bureau présents et les bénévoles qui ont été impliqués dans l'organisation de ces deux projets
Ce bilan a été remis...	En interne
Si un bilan officiel a été remis, à qui l'a t-il été précisément ?	La rédaction est effective et sera intégrée en interne sous la forme d'articles dans le journal national aux adhérents FFCM INFORMATION (28 numéro publiés depuis l'an 2000) et dans le rapport annuel d'activité.
	Oui
Des outils de transférabilité ont-ils été prévus/utilisés ?	Oui